Facture pièce auto

Par Plume 24	

Bonjour puis je exiger ,du garagiste , la facture d'une pièce changé sur ma voiture ? Car la pièce coûte une trentaine d'euros et il me la facture 220 euros. J'ai constaté le prix après acceptation et signature du devis.

Est il vrai que la facture appartient au garagiste et que les prix sont libres ? C'est la réponse que j'ai eu.

Par ESP

Bonjour

Depuis le 1er Janvier 2017, les garagistes (ainsi que tous les professionnels de l'entretien et de la réparation automobile) doivent permettre aux consommateurs d'opter pour des pièces issues de l'économie circulaire (article L. 121-117 du code de la consommation), c'est-à-dire des pièces d'occasion.

Un dossier complet ci-dessous:

[url=https://www.inc-conso.fr/content/les-garagistes-en-20-questions-reponses]https://www.inc-conso.fr/content/les-garagistes-en-20-questions-reponses[/url]